

Les enseignements inégalitaires de la mosquée de Creil, en toute impunité !

écrit par Christine Tasin | 29 novembre 2011



A lire ci-dessous, le courrier envoyé par Sébastien Glasson au maire de Creil, à propos des prêches qui ont lieu dans la mosquée. Pour écrire au maire : jean-claude.villemain@mairie-creil.fr

Bonjour Monsieur le maire,

En tant que citoyen attaché aux valeurs de la République, et sans aucune idée partisane, je tiens à attirer votre attention sur la Mosquée Essalam de Creil, sur les prêches qui s'y déroulent et surtout sur les personnalités qui y ont été reçues récemment comme le Cheikh saoudien Wassioullah Abbas. En effet, je suis tombé par hasard [sur ce site](#).

En tant qu'élu de la République laïque une et indivisible, vous êtes le garant du respect des droits et des devoirs de chaque personne et citoyen résidant sur votre commune, ainsi que d'aider les personnes issues de l'immigration à s'intégrer

dans le moule républicain.

Or, ne craignez-vous pas que ce qui est prêché à la mosquée et enseigné dans la *madrassa* qui y est accolée puisse être contraire aux valeurs de la République, et éventuellement s'apparenter à de l'endoctrinement ? Surtout après le passage d'une personnalité saoudienne adepte de l'islam wahhabite, l'un des plus rigoriste et sectaire qui soit, et qui plus est, ne doit pas connaître beaucoup les valeurs de la République héritée des Lumières.

En effet, je tiens à vous préciser qu'en Arabie Saoudite, les femmes n'ont pratiquement aucun droit, pas même celui de conduire un véhicule. Elles ne peuvent pas non plus sortir sans être accompagnées d'un membre masculin de leur famille. Deux personnes de sexe opposé ne peuvent pas se parler sous peine d'encourir des sanctions pénales par la police des mœurs de ce pays.

Par ailleurs, la pratique de tout autre culte que l'islam y est formellement interdite (même un ressortissant étranger portant un pendentif discret en forme de croix se le fait immédiatement confisquer). De plus, l'apostasie de l'islam, l'adultère ou l'homosexualité peuvent être punies de mort en Arabie Saoudite. Et enfin, il est interdit à toute personne non-musulmane de se rendre à la Mecque ou à Médine, enfreindre cet interdit peut-être passible de la peine capitale.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, je vous fais part de mes craintes et que j'en appelle à votre vigilance sur ce qui est enseigné à la mosquée Essalam. En effet, il est à craindre que des prêches proches de l'islam wahhabite distille des valeurs très éloignées de celles de notre République, pour ne pas dire incompatibles. Je pense que cela pourrait nuire sérieusement à l'intégration des personnes issues de l'immigration résidant sur votre commune (notamment sur le Plateau Rouher), surtout celles qui sont de cultures musulmanes, et ça pourrait avoir une influence néfaste sur les plus jeunes, parfois en recherche d'identité. De plus, ceux ou celles qui souhaitent

sincèrement s'intégrer et vivre "à la française" pourraient subir une pression sociale, familiale et communautaire, voir même des menaces. C'est encore plus vrai pour les jeunes femmes en quête d'émancipation. Quant aux autres, la municipalité ne leur rendrait pas service en répondant favorablement aux revendications communautaires car elle favoriserait la ghettoïsation et l'enfermement. Les premières victimes en seraient les personnes de confession musulmanes (ou supposées).

En tant que garant des valeurs républicaines, il est de votre devoir condamner la ségrégation et la discrimination homme-femme, les discriminations en fonction des origines ethniques ou des convictions religieuses, la liberté de conscience et d'opinion, le droit de changer de religion ou de ne plus en avoir. Il est de votre devoir de veiller à la cohésion sociale dans votre commune sous peine de voir menacée la paix civile. C'est pourquoi qu'en tant que citoyen attaché aux valeurs républicaines, bien que sans étiquette politique,, j'en appelle à votre vigilance et que si des prêches violents ou discriminatoires étaient rapportés, je vous invite, Monsieur le Maire, en tant que garant des valeurs républicaines, à prendre les mesures nécessaires en votre pouvoir car aucun dogme ne doit se substituer aux lois de la République et s'imposer à la population, quelque'en soit le lieu en France

Vous remerciant par avance, je vous transmets, Monsieur le maire, mes sincères salutations

S. GLASSON